

## HONORAIRES VENTE

### maison, appartement, terrain, local

Taux maximum de nos honoraires applicables toutes taxes comprises  
(TTC) sur un prix de vente

de	300.000	à	999.000	5%
de	200.000	à	299.000	6%
de	150.000	à	199.000	7%
de	100.000	à	149.000	8%
de	71.000	à	99.000	9%
de	46.000	à	70.000	10%
de	32.000	à	45.000	12%
de	0	à	31.000	15%

## HONORAIRES LOCATION

16 % du loyer annuel nu (hors charges) répartis comme suit :

### **A la charge du locataire**

Les honoraires de location sont fixés à 8% du loyer annuel hors charges (TVA 20% comprise) comprenant frais de visite, constitution de dossier, rédaction du bail et état des lieux d'entrée

### **A la charge du bailleur**

Les honoraires de location sont fixés à 8% du loyer annuel hors charges (TVA 20% comprise) comprenant frais de visite, constitution de dossier, rédaction du bail et état des lieux d'entrée

### **A la charge du locataire et du bailleur**

3€/m<sup>2</sup> selon Loi Alur 2014 pour un état des lieux de sortie

Les prix de vente affichés en vitrine sont frais d'agence inclus (F.A.I.)  
L'ensemble des honoraires s'entend T.V.A. comprise  
Le montant des honoraires est à la charge du mandant \*

\* Le mandant est : soit le vendeur en vertu d'un mandat de vente ou l'acquéreur en vertu d'un mandat de recherche de biens